



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
13 septembre 2019  
Français  
Original : anglais

**Pour décision**

---

### Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

**Deuxième session ordinaire de 2019**

11-13 septembre 2019

Point 8 de l'ordre du jour

#### Projet de décision soumis au Conseil d'administration

#### Rapport d'évaluation et réponse de l'administration

##### *Le Conseil d'administration*

1. *Accueille avec satisfaction* le rapport d'évaluation intitulé « Renforcement des systèmes de protection des enfants : évaluation des stratégies de l'UNICEF et des performances de ses programmes », le résumé qui l'accompagne ([E/ICEF/2019/23](#)) et la réponse de la direction ([E/ICEF/2019/24](#)) ;
2. *Demande* à l'UNICEF d'appliquer les recommandations issues de l'évaluation, notamment de donner la priorité aux interventions jugées les plus efficaces et les plus durables et prendre en compte les différents stades de développement des systèmes de protection des enfants au niveau national ;
3. *Attend avec intérêt* le document à venir sur l'approche adoptée par l'UNICEF en vue du renforcement des systèmes de protection des enfants et demande à l'UNICEF de donner des éclaircissements sur cette approche conceptuelle à l'échelle de l'organisation ;
4. *Engage* l'UNICEF à chercher, dans le cadre du document portant sur l'approche du renforcement des systèmes de protection des enfants, comment mesurer ce que l'élaboration d'une approche systémique apporte à la lutte contre les problèmes de protection de l'enfance pris séparément ;
5. *Engage également* l'UNICEF à améliorer sa collaboration multisectorielle avec les gouvernements nationaux, les entités concernées des Nations Unies et les autres institutions compétentes, dans le cadre de leurs mandats respectifs, afin de renforcer les systèmes de protection des enfants au niveau national ;
6. *Demande* à l'UNICEF de rendre compte régulièrement au Conseil d'administration des travaux menés en vue de renforcer les systèmes de protection des enfants.

